

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2302>



Sanofi, une erreur sans conséquences

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Sanofi fait partie de ces maladies du siècle dont on accepte la malfaisance comme une fatalité.

Il s'agit d'une entreprise biopharmaceutique transnationale française dont les actionnaires sont assez divers. En dehors des actionnaires assez dispersés dans le public, le principal est l'Oréal qui considère ses actions comme une réserve en vue d'acquisitions ultérieures. Rien dans tout cela qui semble mettre en avant l'intérêt public. Et pourtant, d'après les comptes 2021, Sanofi aurait reçu plus d'un milliard d'euros d'aides publiques en dix ans via le crédit d'impôt recherche (CIR), un dispositif d'aides publiques qui vise à soutenir et encourager les efforts de recherche des entreprises.

Face à cette remarquable aide de l'Etat, quelles sont les contreparties ? Au-delà de tout débat sur l'intérêt et la valeur des vaccins, remarquons que Sanofi n'a strictement rien produit pendant la période de la pandémie Covid. En revanche, elle annonça en 2021 vouloir – encore – supprimer 400 emplois dévolus à la recherche.

Aujourd'hui, et à nouveau en toute indépendance, Sanofi envisage la possibilité de délocaliser la fabrication de Doliprane, médicament essentiel pour la santé de nos compatriotes. Une fois de plus, la question de la fourniture des médicaments nécessaires apparaît à l'ordre du jour. Pendant la période Covid, ce problème longtemps occulté, a enfin été contraint d'émerger. N'a-t-on pas vu, pendant presque 2 ans, la disparition de l'aspirine 100mg indispensable face aux affections cardiovasculaires ?

L'article 17 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen évoque la possibilité de la nationalisation d'une entreprise privée lorsque « la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment ». **Ne sommes-nous pas devant un cas d'école ?**